



Relancer l'attractivité démographique de la Communauté du Soissonnais

Depuis 1982, la communauté d'agglomération du Soissonnais connaît une baisse de sa population alors que le reste de l'arrondissement gagne des habitants. Contrairement aux autres groupements de communes situés à la même distance de Paris, elle ne bénéficie pas de la dynamique francilienne. Les départs sont avant tout le fait de jeunes qui partent étudier ou commencer leur carrière dans les régions limitrophes. Des familles partent également s'installer en périphérie dans un processus de desserrement urbain. Les migrations des jeunes accentuent le vieillissement dans une zone déjà plus âgée que des territoires comparables. Renforcer l'attractivité résidentielle de l'agglomération passe par la construction de logements, mais aussi par l'anticipation des besoins liés au vieillissement, la création d'activités économiques et le renforcement du rayonnement de la ville-centre.

Anne EVRARD
Insee Picardie

En 2007, un peu plus de 51 500 personnes vivent dans la communauté d'agglomération du Soissonnais. Une grande partie d'entre elles (86 %) réside dans le cœur urbain¹ de l'agglomération. Au centre du cœur urbain, la ville de Soissons compte à elle seule la moitié des habitants de l'intercommunalité.

► Une baisse de population qui résulte du déficit migratoire

Entre 1999 et 2007, la Communauté du Soissonnais a perdu 900 habitants environ, au rythme de -0,20 % l'an. Elle présente un solde naturel positif (+0,27 % par an) égal à celui de la France de Province mais bien en deçà de celui de la Picardie (+0,44 % l'an). Cet excédent naturel ne permet pas de compenser le déficit migratoire (-0,49 %).

Comme la Communauté du Soissonnais, pratiquement tous les groupements de communes de référence² présentent un déficit migratoire entre 1999 et 2007, compensé ou non par l'excédent naturel selon la position géographique du territoire.

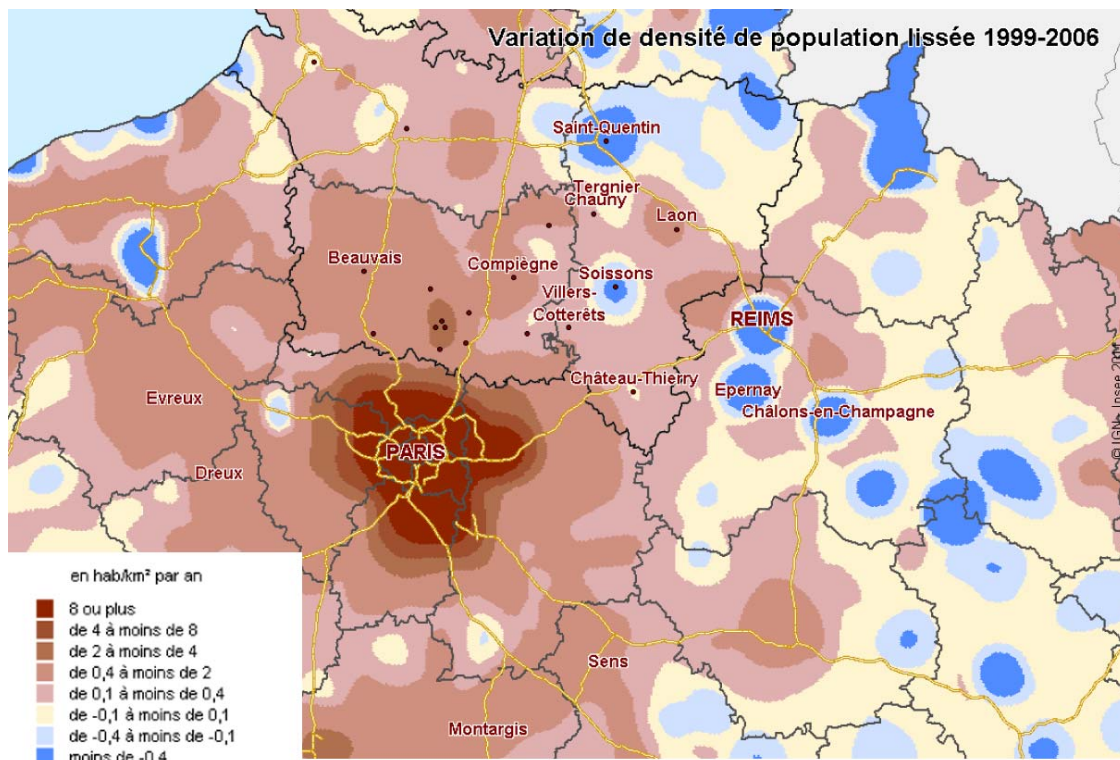
Les groupements de communes situés au nord-est du Bassin Parisien (Châlons-en-Champagne, Épernay et Saint-Quentin) affichent un déficit migratoire encore plus important que celui du Soissonnais, qui n'est pas compensé non plus par l'excédent naturel. Sa perte de population rapproche donc la communauté d'agglomération du Soissonnais de ces territoires, pourtant bien plus éloignés de Paris.

^{1,2}Voir méthodologie page 6.

Décomposition de la croissance démographique entre 1999 et 2007

	Population 2007	Évolution annuelle moyenne 1999-2007	Taux de croissance annuel moyen 1999-2007 (en %)		
			Total	dû au solde	
				naturel	migratoire
Communauté d'agglomération du Soissonnais	51 512	-116	-0,22	0,27	-0,49
Cœur d'agglomération du Soissonnais	44 239	-91	-0,20	0,25	-0,46
<i>dont : commune de Soissons</i>	28 471	-121	-0,42	0,50	-0,92
<i>dont : cœur hors commune de Soissons</i>	15 768	30	0,19	-0,21	0,40
Pourtour d'agglomération du Soissonnais	7 273	-25	-0,34	0,36	-0,69
Arrondissement de Soissons hors communauté d'agglomération	50 122	246	0,50	0,39	0,11
Aisne	537 820	313	0,06	0,30	-0,24
Picardie	1 900 354	5 406	0,29	0,44	-0,16
France de province	50 196 684	328 392	0,67	0,28	0,39

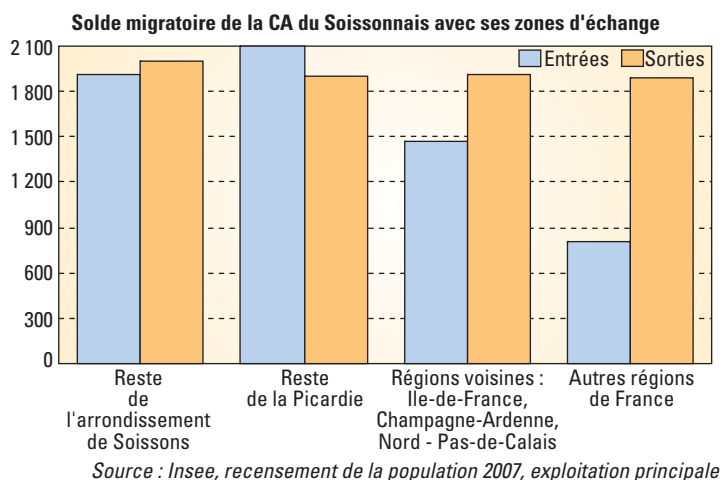
Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007 et état civil



Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2007

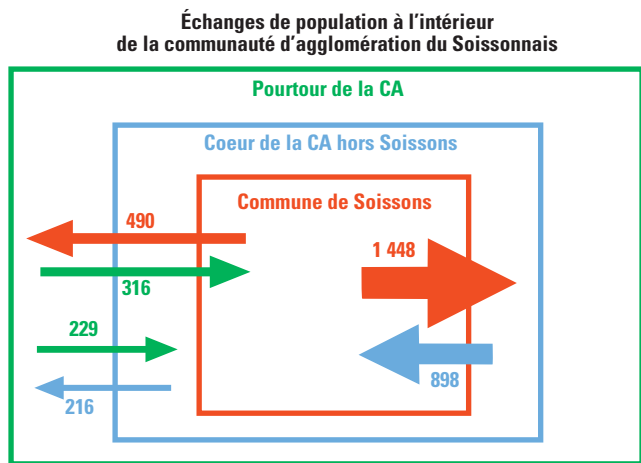
► La communauté d'agglomération ne bénéficie pas de la dynamique parisienne

Les groupements de communes placés à la même distance de Paris que Soissons (Beauvais, Evreux, Dreux, Sens, Compiègne, Château-Thierry, Villers-Cotterêts) ont au contraire gagné des habitants entre 1999 et 2007, qu'ils soient ou non situés en Picardie. Leur déficit migratoire est en effet compensé par l'excédent naturel, supérieur le plus souvent à celui du Soissonnais grâce à la plus grande jeunesse de leur population. Ces groupements de communes bénéficient de l'influence de l'aire urbaine de Paris. Toutefois, tel n'est pas le cas de Soissons situé pourtant à une centaine de kilomètres par la route de la capitale. Le Soissonnais ne profite pas non plus de la dynamique du pôle de Roissy. Soissons est la seule ville à moins de 100 kilomètres de Paris non desservie par une autoroute ou un axe routier à 2x2 voies. Il n'existe pas non plus de liaison directe par le rail entre Soissons et Roissy. En conséquence, Soissons dépend davantage de sa propre dynamique et des pôles d'emploi de proximité : Compiègne et Reims sur l'axe de la RN31 ou Laon sur la RN2.



► Des échanges importants avec les zones proches

Le solde migratoire de la communauté d'agglomération du Soissonnais est significativement déficitaire avec les régions attractives du Sud et de l'Ouest et avec la Champagne-Ardenne. Avec les autres territoires, les échanges sont assez équilibrés : légèrement positifs avec le reste de la Picardie hors arrondissement de Soissons et légèrement négatifs avec le reste de l'arrondissement de Soissons, le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de-France.



Source : Insee, recensement de la population 2007, exploitation principale

Soissonnais se font avec les deux autres départements picards et les régions voisines (Nord - Pas-de-Calais, Île-de-France, Champagne-Ardenne). Les mobilités de longue distance constituent seulement 13 % des entrées et 25 % des sorties.

► Un déficit migratoire concentré dans le "cœur" de la communauté d'agglomération

L'évolution de la population de la communauté d'agglomération s'insère bien dans la problématique de l'étalement urbain : entre 1990 et 2004, les habitants bâtissent à la campagne et quittent la ville-centre pour les communes périphériques de plus en plus éloignées. Au cours des 50 dernières années, la population de l'intercommunalité a progressé de façon inverse du reste de l'arrondissement. En 20 ans, entre 1962 et 1982, la population de la communauté d'agglomération avait augmenté de 15 000 habitants et celle du reste de l'arrondissement de 2 000 seulement. Sur les 25 ans suivants, la communauté d'agglomération a perdu 3 500 habitants pendant que le reste de l'arrondissement en gagnait près de 8 000.

Le desserrement urbain s'observe également au sein même de la communauté d'agglomération. Soissons perd des habitants au profit du reste du cœur urbain mais aussi du pourtour. Ainsi, la population est redistribuée du centre vers sa périphérie, ce qui soulève les enjeux de la revitalisation des villes-centres et de l'étalement résidentiel. Ce mécanisme de desserrement (diminution ou stagnation de la population au centre et augmentation en périphérie) est caractéristique de la plupart des grandes villes picardes, à l'exception de Creil.

► Le nombre de ménages augmente

Si la population a baissé entre 1999 et 2007, il n'en est pas de même du nombre de ménages. La communauté d'agglomération comprend 22 000 ménages³ en 2007, 1 400 de plus qu'en 1999. Cette augmentation s'explique par la baisse de la taille des ménages : un ménage moyen dans la communauté d'agglomération ne comprend plus que 2,3 personnes en 2007 contre 2,7 en 1990 et 3,4 en 1968. Cette diminution est surtout imputable au vieillissement car les ménages de personnes âgées sont plus petits, celles-ci vivant le plus souvent seules ou à deux. Elle est due ensuite à l'évolution des modes de cohabitation. Les couples vivent de plus en plus en unions libres, or celles-ci sont plus fragiles que les mariages et les couples mariés durent eux aussi moins longtemps que par le passé. En outre, la cohabitation de plusieurs générations adultes sous un même toit, autrefois fréquente, est devenue rare. La part des familles nombreuses diminue. Ces différentes raisons sont générales et s'appliquent aussi à la communauté d'agglomération du Soissonnais.

Par rapport à 1999, le vieillissement de la population et la montée des désunions ont ainsi fait augmenter dans la communauté d'agglomération du Soissonnais le nombre de ménages d'une seule personne, de familles monoparentales et de couples sans enfants. Symétriquement, le nombre de ménages formés de couples avec enfant(s) diminue.

► La taille des ménages s'est réduite plus qu'ailleurs

Cependant, la taille des ménages s'est réduite encore plus dans la communauté d'agglomération du Soissonnais que dans les autres territoires considérés ici. Jusqu'en 1982, la taille moyenne des ménages de la communauté

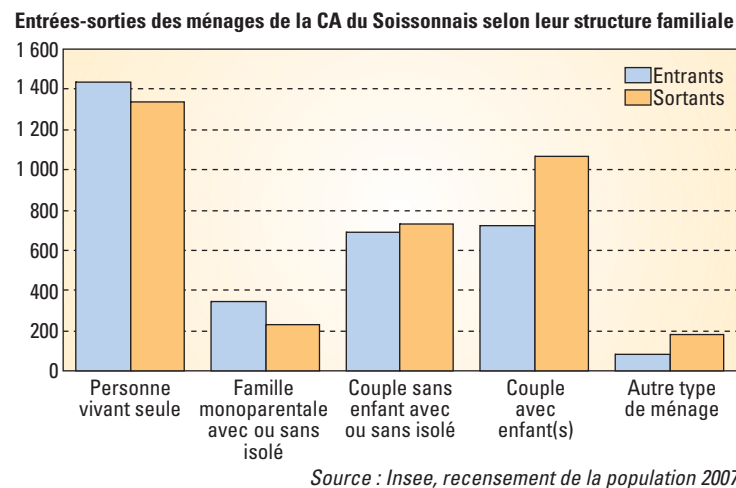
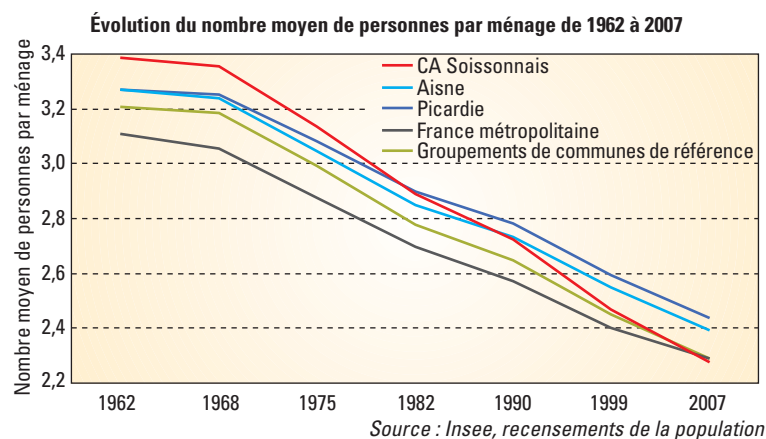
d'agglomération était plus grande que dans l'ensemble des territoires de comparaison (Picardie, ensemble du département de l'Aisne, groupements de communes de référence et France). En 2007, avec 2,3 personnes par ménage, elle égale celle de France métropolitaine et des groupements de communes de référence, et est même passée sous celle des ménages picards ou axonnais.

► Les ménages sortant plus grands que ceux qui entrent

Cette réduction de la taille des ménages plus forte dans la Communauté du Soissonnais qu'ailleurs pourrait s'expliquer par le jeu des migrations : sur la période récente en tout cas, l'intercommunalité a vu partir des ménages plus grands que ceux qu'elle a accueillis. On sait que la position des ménages dans le cycle de vie a un fort impact sur la mobilité. Entre 2002 et 2007, par le jeu des entrées-sorties⁴, la communauté d'agglomération du Soissonnais a gagné une centaine de ménages composés de personnes seules, une centaine de familles monoparentales, mais a en revanche perdu 340 couples avec enfants. Une part conséquente de ces familles avec enfants a quitté la communauté d'agglomération pour chercher un peu plus loin des

³Un ménage correspond à l'ensemble des habitants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Il peut par exemple être constitué d'un couple avec ses deux enfants et de la mère d'un des conjoints : dans la définition du recensement, le ménage sera alors constitué d'un couple avec enfants et d'une personne isolée - on assimile le nombre de ménages au nombre de résidences principales.

⁴Il s'agit de la situation des migrants à la date du recensement de population et non de leur situation au moment de leur migration, le profil des migrants est de ce fait légèrement biaisé. On calcule le nombre et on décrit le profil des migrants à partir de la réponse à la question "où habitiez-vous il y a 5 ans".



logements moins chers et plus spacieux : 60 % de ces familles d'entre elles se sont installées dans le reste de l'Aisne.

► Moins de propriétaires, plus de locataires du parc HLM

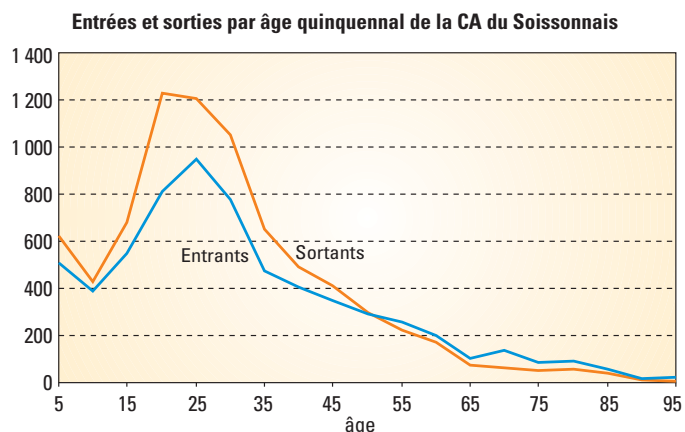
Le statut d'occupation du logement peut être également un facteur de mobilité résidentielle, un ménage propriétaire étant en principe moins mobile qu'un ménage locataire. Or, les ménages sont moins souvent propriétaires de leur logement dans la communauté d'agglomération du Soissonnais (48 %) qu'en France de province (60 %) ou que dans les groupements de communes de référence (51 %). Un tiers des ménages de la communauté d'agglomération du Soissonnais occupent un logement social ce qui, du fait du caractère urbain de la zone, est logiquement plus qu'en moyenne de province (13 %), mais surtout beaucoup plus que dans les autres groupements de communes (26 % en moyenne).

Une grande partie des logements sociaux ont été construits dans la communauté d'agglomération entre 1949 et 1974 (60 %) et entre 1974 et 1981 (20 %). Dans l'immédiat après-guerre, il a fallu loger la main-d'œuvre qui travaillait à la reconstruction et à l'industrialisation de la France. L'industrie axonaise a ensuite connu un nouveau souffle avec l'introduction de nouvelles activités. La présence d'une main-d'œuvre abondante et habituée au travail industriel correspondait aux vœux des entreprises qui cherchaient à concilier le maintien ou l'installation de leur siège à Paris avec la nécessité d'implanter des unités de production modernes dans un milieu adéquat et proche du premier bassin de population française.

► Les 3/4 du déficit migratoire concernent les 20 à 34 ans

L'âge est un autre facteur de mobilité. Les structures d'âge des entrants et des sortants sont proches : un pic sur les 20-34 ans, des mouvements moins importants mais conséquents tout de même sur les 5-14 ans et les 35-49 ans et après 50 ans, des mouvements moins forts devenant très faibles après 65 ans. Les migrants sont donc plutôt jeunes : 70 % des entrants et 75 % des sortants ont moins de 40 ans.

Jusqu'à 50 ans, les départs excèdent les arrivées. Après 50 ans, les entrées et sorties s'équilibrent, le solde migratoire devient même légèrement positif pour la communauté d'agglomération du Soissonnais.



► Les jeunes migrent pour s'insérer sur le marché du travail ou pour étudier

Entre 20 et 34 ans, les départs dépassent fortement les arrivées : les trois quarts du déficit migratoire de la communauté d'agglomération du Soissonnais s'expliquent par le déficit migratoire de ces seules classes d'âge. De nombreux jeunes quittent le territoire pour suivre des études ailleurs, surtout dans les régions limitrophes, d'abord en Champagne-Ardenne, ensuite en Île-de-France.

Beaucoup de jeunes quittent aussi la Communauté du Soissonnais pour trouver du travail, parfois pour des régions assez éloignées, l'emploi étant une des raisons essentielles des mobilités de longue distance. Le taux de chômage, plutôt défavorable, les pousse en effet à la mobilité.

En 2007, la communauté d'agglomération comprend 15,6 % de chômeurs parmi ses actifs de 15 à 64 ans contre 11,0 % en moyenne nationale et 13,8 % dans l'Aisne, pourtant un des départements français les plus touchés par le chômage. Ce chômage élevé est en partie lié au niveau de formation qui, comme partout en Picardie, est nettement sous la moyenne nationale. Parmi les 15 à 59 ans ayant achevé leurs études, 35 % sont sans diplôme ou ne disposent que d'un CEP ou BEPC contre 27 % des Français de métropole. La communauté d'agglomération offre pourtant plus d'emplois qu'elle n'a d'habitants actifs occupés (22 000 contre 19 000).

► 44 % des entrants travaillent à l'extérieur

Certains migrants viennent habiter dans la communauté d'agglomération tout en travaillant en dehors. Les entrants ne sont que 56 % à travailler dans la Communauté du Soissonnais (contre 74 % des stables⁵) et 12 % à travailler dans le reste de l'arrondissement (contre 9 % des stables). 14 % travaillent en dehors de la Picardie contre 7 % des stables, les uns comme les autres en Champagne Ardenne (à Reims principalement) et en Île-de-France (le plus souvent à Paris, Roissy-en-France ou en Seine-Saint-Denis).

► Si rien ne change, la baisse de population se poursuivra

Aujourd'hui, les deux évolutions les plus notables dans les projections démographiques sont le vieillissement et la décohabitation. Ces deux phénomènes modifient la mobilité résidentielle des ménages.

Selon les hypothèses centrales de projection⁶, la population de la communauté d'agglomération du Soissonnais continuerait de baisser à l'horizon 2020, au rythme d'une centaine de personnes en moins par an. Des scénarios de projection basse et haute⁷ permettent de situer cette baisse dans une fourchette de 40 à 160 personnes par an. Après 2020, la population de la Communauté du Soissonnais devrait baisser moins vite.

En revanche, du fait de la décohabitation, le nombre de ménages progresserait d'ici 2020. La communauté d'agglomération gagnerait 64 ménages par an selon le scénario central, entre 30 et 99 selon les hypothèses basse et haute.

⁵Qui habitaient déjà dans la Communauté du Soissonnais il y a 5 ans.

^{6,7}Voir méthodologie page 6.

► Le vieillissement, un enjeu aussi pour le Soissonnais

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération a une population un peu plus âgée que la moyenne de province, l'ensemble de la Picardie, le reste de l'arrondissement de Soissons, ou même que la plupart des groupements de communes de référence. Soissons est une des communes de plus de 10 000 habitants les plus âgées de Picardie avec celles de Chauny et d'Abbeville : toutes trois ont une part de personnes âgées de plus de 60 ans supérieure à 23 % contre 19 % de moyenne dans les communes picardes de cette taille.

La population de la communauté d'agglomération continuera de vieillir d'ici 2020, mais plus encore d'ici 2040. La part de 75 ans et plus doublerait entre 2007 et 2040, passant de 9 à 18 %. Cette accélération du vieillissement résultera de l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses nées pendant les trente glorieuses, et constituera un des changements démographiques majeurs attendus en cette première moitié de XXI^e siècle. Ce vieillissement est général, mais serait accentué dans la Communauté du Soissonnais.

Une population vieillissante, avec un maintien prolongé des personnes âgées à domicile, nécessitera dans la Communauté du Soissonnais comme ailleurs, une adaptation du parc de logements. Les personnes âgées ont besoin de logements plus petits, plus faciles à entretenir, sans étage et avec une accessibilité aisée aux services de proximité.

Des emplois devront également être créés pour répondre aux besoins de ces personnes âgées dépendantes. La dépendance touche une personne âgée de 85 ans ou plus sur trois. Or, si cet effectif est faible actuellement (2 % de la population du Soissonnais en 2007), il doublerait à l'horizon 2020 et atteindrait 7 % en 2040, ce qui est un peu plus élevé qu'ailleurs.

► Retenir et attirer les familles

Le scénario central de projection démographique poursuit, toutes choses égales par ailleurs, les tendances observées dans le passé. On peut également construire d'autres scénarii tenant compte de l'intervention des différents acteurs pour renforcer ou corriger les évolutions du scénario central. L'un des scénarii étudiés envisage de retenir une partie des familles qui seraient allées dans le reste de l'arrondissement et de faire arriver davantage de familles du reste de la région et des 3 régions voisines. Sur la première période observée, ce scénario permettrait de combler le déficit migratoire et de gagner en faible proportion des habitants : entre 2012 et 2017, le solde migratoire s'annulerait et l'apport de population serait d'une

Part de la population âgée de 75 ans ou plus dans la population en 2007, 2020 et 2040

	2007	2020	2040
CA Soissonnais	9,1	10,6	18,0
Arrondissement hors CA	7,1	7,3	12,7
Département de l'Aisne	8,4	8,8	14,9
Picardie	7,4	8,2	13,9
France métropolitaine	8,5	9,4	14,7
CA du Beauvaisis	6,7	8,4	13,8
CA de Châlons en Champagne	7,9	10,4	16,9
CA de la Région de Compiègne	7,2	8,7	14,9
CA de St Quentin	8,7	9,9	15,9

Source : Insee, Omphale 2010, scénario central

vingtaine d'habitants supplémentaires par an contre une perte d'environ 130 habitants avec le scénario central. La Communauté d'agglomération gagnerait 115 ménages par an contre 75 dans le scénario central. Sa population culminerait à 51 000 habitants en 2017.

► En plus des familles, retenir et attirer les jeunes

On voit donc que ce scénario ne suffirait pas à faire augmenter la population de façon significative. Une des raisons réside dans la structure par âge de la population de la Communauté du Soissonnais, sensiblement décalée vers le haut : dès 2020, le solde naturel deviendrait négatif, le nombre de décès dépassant celui des naissances.

Un nouveau scénario⁸ envisage un moindre vieillissement. Il consisterait d'une part, à retenir les jeunes qui quittent la communauté d'agglomération pour suivre des études ou chercher du travail, et d'autre part, à en attirer de nouveaux. Ce scénario "jeunes", ajouté au scénario "familles" précédent, permettrait d'atteindre un excédent migratoire d'environ 180 habitants par an et un gain de population de près de 250 habitants par an (et 200 ménages supplémentaires par an). La population serait alors de 52 000 habitants en 2017. En 2032, avec 54 700 habitants, la population rejoindrait le niveau de 1982, le plus élevé atteint dans le Soissonnais.

► Construire tout en limitant l'étalement urbain

Ces différentes hypothèses permettent de cadrer la communauté d'agglomération dans sa politique de logements. Celle-ci ne peut toutefois consister à traduire en nombre de logements à construire le nombre de ménages supplémentaires résultant de tel ou tel scénario. L'offre de logements et l'évolution démographique sont en effet liées dans une dynamique qui associe également d'autres paramètres. La construction de logements permet de satisfaire la demande née de la croissance de la population, mais l'existence de logements disponibles et adaptés constitue également, en tant que telle, un facteur d'attractivité pour de nouvelles populations et un facteur de rétention pour les populations présentes. Ces habitants

⁸Voir méthodologie page 6.

Évolution de la population et des ménages selon les différents scénarii

Scénario	Population		Ménages		Entre 2012 et 2017			
	2017	2032	2017	2032	Évolution annuelle de population	Solde migratoire annuel	Solde naturel annuel	Évolution annuelle du nombre de ménages
Central	50 200	48 900	23 000	24 000	-127	-140	14	75
"Famille"	50 900	51 100	23 200	24 700	24	-1	25	115
"Famille + jeunes"	52 100	54 700	23 700	26 200	246	184	62	202

*Voir méthodologie page 6

Source : Insee, Omphale 2010

supplémentaires génèrent une économie résidentielle et donc des emplois, qui à leur tour, engendrent des besoins nouveaux de logements. Plus qu'une quantification précise des besoins de logements, les travaux présentés ici doivent aider la communauté d'agglomération dans la détermination de sa stratégie en la matière.

Celle-ci devra bien sûr tenir compte du type de ménage concerné. Ainsi, les jeunes recherchent un logement dans le parc HLM ou le locatif privé, situé plutôt dans le cœur urbain. Les familles s'installent majoritairement dans des maisons dans le pourtour de la Communauté du Soissonnais. Enfin, il faudra également construire des logements adaptés aux personnes âgées qui souhaiteraient revenir dans la ville-centre de Soissons. La bonne correspondance entre l'offre et la demande de logements recouvre en outre aussi une dimension plus collective ; la construction d'un habitat dense devra par exemple se faire en veillant d'une part à la proximité d'espaces verts, d'équipements collectifs et de commerces, d'autre part au maintien ou au développement de la mixité sociale, qui évite la paupérisation de certains quartiers urbains - départ des classes moyennes - et le

renforcement des disparités spatiales et sociales au sein des agglomérations.

► Combiner logements et activités économiques

La Communauté du Soissonnais pourra retenir certaines familles dont les actifs travaillent hors de la communauté d'agglomération et en attirer d'autres grâce à la construction de logements. Mais celle-ci ne sera pas suffisante si elle n'est pas combinée à une dynamique économique qui favorise le développement des emplois sur le Soissonnais et permette à la fois de proposer des solutions aux actifs résidents, en particulier aux chômeurs non qualifiés ayant les plus fortes entraves de mobilité et d'attirer de nouveaux entrants, notamment des jeunes. À cet égard, on soulignera que des emplois seront à créer pour faire face à la dépendance des personnes âgées, d'autres seront générés par la construction des logements, enfin l'économie résidentielle va croître en lien avec la vie quotidienne et la consommation des ménages.

Deux autres orientations, qui concourent au développement du territoire, peuvent être évoquées ici. D'une part, afin de faciliter les déplacements pendulaires⁹ qui entraînent des coûts pour les ménages, il convient de rappeler l'enjeu que représente le renforcement des liaisons routières et ferroviaires entre Paris/Roissy et Soissons. D'autre part, pour maintenir les jeunes sur le territoire mais également en attirer de nouveaux, améliorer le niveau de formation dans la Communauté du Soissonnais et favoriser l'adéquation aux nouveaux emplois, il pourrait être pertinent de développer l'offre de formation de niveau III (DUT et BTS). ■

⁹Déplacement quotidien entre l'habitat du citoyen et son lieu de travail, s'effectuant toujours aux mêmes horaires.

Pour en savoir plus

"Les territoires de Picardie au sortir de la crise économique : Arrondissement de Soissons", Insee Picardie Analyses n°51-2010, Joël Dekneudt et Jean-Marie Dufour.

"Les personnes âgées dépendantes d'ici 2020 : perspectives et besoins", Insee Picardie Analyses n°41-2009, Anne Evraud et Julien Fraichard.

"Soissons veut redevenir attractif", Insee Picardie Analyses n°19-2007, Line Leroux.

"Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans", Économie et statistique n° 281-282, 2005.

Méthodologie

Le **cœur d'agglomération** se compose des communes de Soissons, Pasly, Pommiers, Courmelles, Belleu, Crouy, Cuffies, Mercin-et-Vaux, Vauxbuin et Villeneuve-Saint-Germain.

Dans cette étude, le **pourtour** désigne ce qui entoure le cœur tout en appartenant à la communauté d'agglomération.

Le profil de la communauté d'agglomération du Soissonnais est mis en parallèle avec des **communautés d'agglomération voisines ou comparables**. Les territoires "voisins" choisis sont les groupements de communes de Compiègne, Château-Thierry, Villers-Cotterêts-forêt de Retz, Epemay-Pays de Champagne et Châlons-en-Champagne. Nous y avons ajouté les CA de Saint-Quentin, CC du Laonnois et CC Chauny-Tergnier, situées dans l'Aisne. Enfin, les territoires "comparables" sont ceux d'Evreux, Sens, Montargis, Dreux et Beauvais. Elles sont toutes de taille relativement comparable sauf la CC Villers-Cotterêts - forêt de Retz avec à peine 15000 habitants : de 30 000 habitants pour la CC de la région de Château-Thierry à 80 000 habitants pour la CA du Beauvaisis.

La projection présentée ici repose sur un **scénario dit "central"**, qui suppose une poursuite des tendances démographiques récentes : maintien du nombre d'enfants par femme observé en 2007 (à 2,2 enfants par femme dans la CA du Soissonnais), baisse de la mortalité au même rythme que celui de la France métropolitaine et poursuite des comportements migratoires par sexe et âge tels que mesurés entre 2000 et 2008.

Dans le **scénario "familles"**, on fait évoluer les quotients de migration de telle sorte d'augmenter de +20 % les entrées des 35-45 ans et 0-15 ans en provenance du reste de la Picardie, d'Ile-de-France, de Champagne Ardenne et du Nord-Pas-de-Calais et +20 % les sorties des 35-45 ans et 0-15 ans vers le reste de l'arrondissement.

Dans le **scénario "jeunes"**, on fait évoluer les quotients de migration de telle sorte d'augmenter de +20 % les entrées des 20-34 ans et 0-10 ans en provenance du reste de la Picardie et +20 % les sorties des 20-34 ans et 0-10 ans vers le reste de la France.